

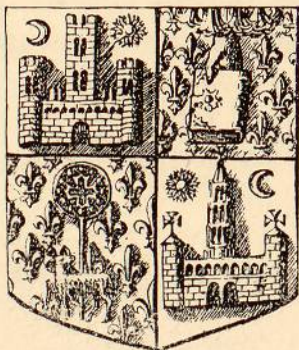
NOTICE
SUR LES
SALLES DE SPECTACLE
DE TOULOUSE

AVEC LES DESSINS DES PRINCIPAUX MOTIFS DE SCULPTURE
ET UNE VUE GÉNÉRALE DE LA SALLE

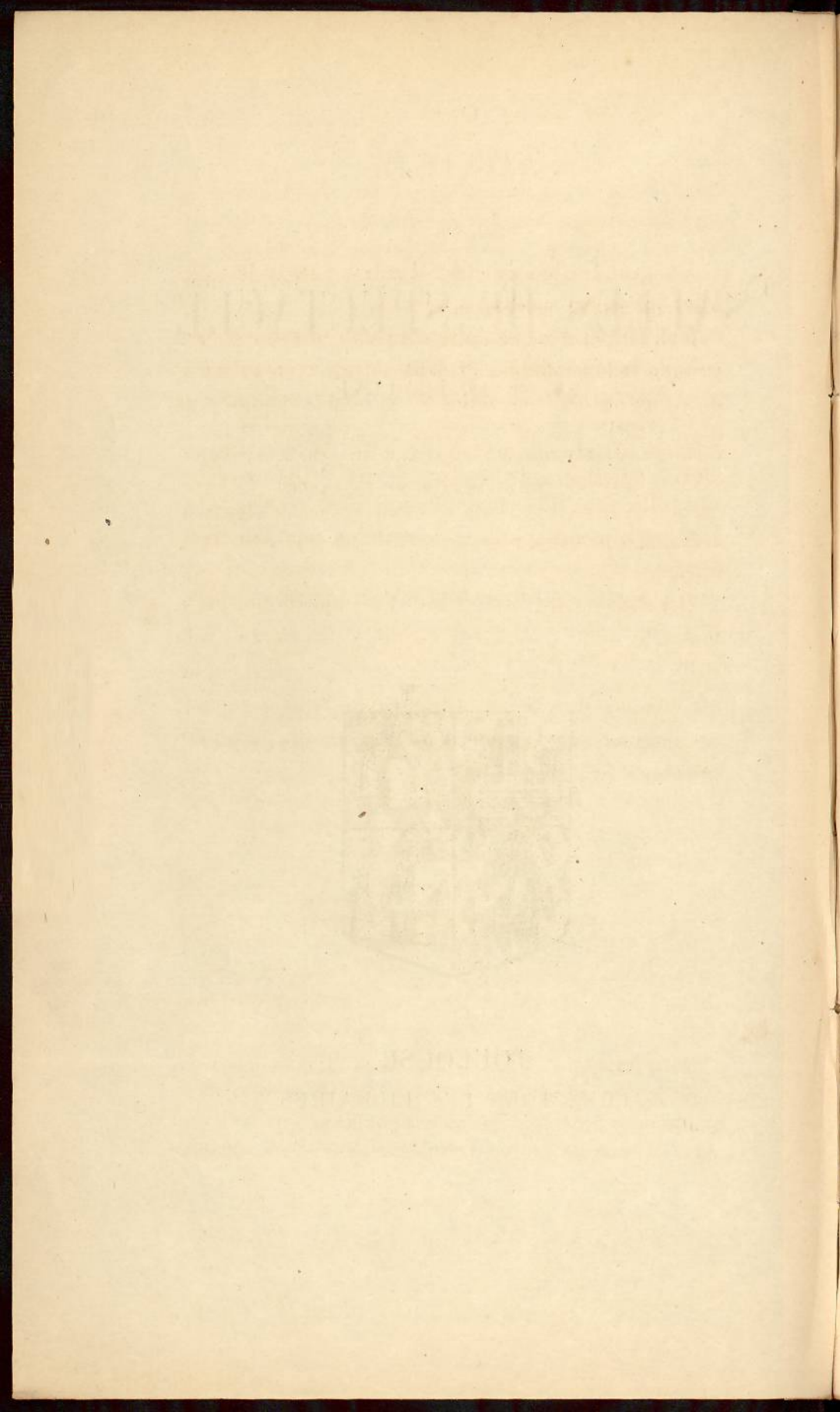
PAR

ÉMILE CONNAC

PROTE DE L'IMPRIMERIE DOULADOUR-PRIVAT



TOULOUSE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
—
1880



Un grand attachement à Toulouse nous fait publier les pages suivantes.

Nous espérons que cette étude, faite avec la plus grande indépendance, et donnant un tableau fidèle de ce qu'ont été nos salles de spectacle depuis plus d'un siècle, permettra à nos concitoyens d'apprécier à sa juste valeur et sans parti pris l'œuvre nouvelle dont nos compatriotes, architectes, peintres, sculpteurs, etc., viennent d'enrichir Toulouse.

Les dessins des parties les plus importantes de la nouvelle salle de spectacle ont été reproduits à la suite du texte. Ces dessins ont été exécutés dans les ateliers de M. Cassan, lithographe, qui a reporté les dessins sur la pierre au moyen de la photographie.

LA SALLE DE 1736

Nous occupant exclusivement de la salle de spectacle, il est inutile aujourd'hui de décrire l'hôtel de ville qui la renferme et que par amour-propre local on a décoré, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, du nom

pompeux de Capitole. Qu'il suffise de dire qu'en 1736¹, date de la construction de la première salle de spectacle à Toulouse, la maison commune, située dans un dédale de petites rues², se composait des deux ailes de constructions qui forment aujourd'hui la cour Henri IV, du donjon et de son escalier, d'une chapelle, située à l'ouest du donjon, des prisons et de la commutation. A l'entour étaient des masures faisant partie du domaine de la ville.

Au nombre de ces masures était le *logis de l'Écu*, situé près de la rue Saint-Martial et de la rue de l'Écu, sur l'emplacement qu'occupe encore aujourd'hui le théâtre et ses dépendances³.

Le 28 mai 1736, le Conseil de ville avait délibéré de « mettre en état une salle pour le spectacle dans tel endroit de l'hôtel de ville qui serait trouvé le plus complet. »

Il y avait alors à Toulouse l'ingénieur Lebrun, chargé de la surveillance des travaux de la ville. Cammas venait d'être nommé peintre de la ville, le 8 février.

Les capitouls délibérèrent d'établir sur une partie de l'emplacement du *logis de l'Écu* la *salle du jeu de spectacle*. Le *logis de l'Écu* était loué par le fermier de la ville; il fallait indemniser les locataires. On donne

1. Notre travail est fait sur des documents originaux qu'il nous a été permis de consulter aux archives départementales et aux archives municipales. Il nous a paru inutile d'indiquer la source toutes les fois que nous citons une date ou un chiffre.

2. Une ordonnance de 1576, qui reçut un commencement d'exécution en 1583, décidait qu'une place serait établie le long de la maison commune; mais la place proprement dite ne fut déblayée que vers le milieu du dix-huitième siècle.

3. La partie de la rue de la Pomme, située entre les rues Baronie et du Poids-de-l'Huile, portait alors le nom de *rue de l'Écu*. La *rue du Poids-de-l'Huile* se continuait dans la partie qu'on nomme aujourd'hui rue Montardi; sur l'emplacement du vestibule actuel passait la rue Saint-Martial.

40 livres à un savetier; on paie 55 livres à un fenassier qui y avait quatorze mille quintaux de foin, 24 livres à un tavernier; on déplace aussi un boulanger. On rembourse sur le pied de 950 livres l'an les fermiers de la ville.

Les nouveaux murs seront bâtis à l'entreprise, les matériaux fournis par la ville; ils seront payés à la canne carrée, à la moins dite, sur devis dressé par Lebrun.

On achète immédiatement quatre cents charges de chaux et on *emprunte* neuf poutres de neuf cannes à l'hôpital Saint-Jacques; le temps pressait et on n'en trouvait pas d'autres dans la ville.

Les poutres seront armées de clés de fer et d'anneaux. On paie six liards par livre de fer employé.

On agrandit le premier plan et on prolonge le théâtre dans le petit jardin de l'hôtel de ville.

Deux mille voyages de terre ou de décombres sont payés 3 sous le voyage. Un modèle en bois du théâtre a été exécuté et déposé au greffe.

Les plans sont faits par Cammas et les devis par Lebrun.

Cammass soumet, le 18 octobre, le plan de la distribution intérieure de la salle : vestibule, théâtre, loges, amphithéâtre, parterre et coulisses. Ce plan « doit être « envoyé à M. Servandoni, que le sieur Cammas a dit « déjà avoir consulté, pour le prier de donner ses observations... »

On achète vingt-cinq quintaux de plomb pour servir « au canal qui recevra les eaux de la salle de spectacle. »

Les corridors et le vestibule seront carrelés.

On décide que le plafond sera en plâtre; mais on délibère ensuite que, pour des raisons d'acoustique, il sera en planches recouvertes d'une toile qui sera peinte.

Le dessin de décoration du plafond n'est pas de Cam-

mas; il faudrait « beaucoup de temps et 2000 livres pour « l'exécuter; il est préférable de peindre le plafond simplement en une voûte azurée ombragée de nuages, ce « qui ferait un fort bon effet. »

On demande à Cammas à quel prix se porterait une décoration « honnête sans donner dans le beau. »

On décide, le 30 janvier 1737, que le devis de Cammas, pour la décoration, ne sera pas donné à la moins dite. « On demandera à Cammas, qui s'est montré de très-« bonne volonté, s'il ne se chargerait pas de le faire « exécuter. » Il choisira les peintres, la ville les paiera à la journée; on lui fournira la matière. Cammas accepte. Il travaillera lui-même. On paie la décoration (sauf le travail de Cammas) 700 livres. Le plafond à nuages, 400 liv.

La muraille extérieure sur la rue Saint-Martial sera à joints coupés.

Le foyer sera blanchi à la chaux.

« On se servira pour la porte d'entrée, qui doit être « ouverte sur la place de l'hôtel de ville, d'une porte « inutile dans l'intérieur de la commutation, dont on fera « démolir avec soin la pierre et la brique pour la rétablir dans le même ordre d'architecture... »

La salle de spectacle avait une forme allongée, assez semblable à celle que des Italiens construisirent dans plusieurs villes de l'est de la France, notamment à Nancy, à Metz et à Épinal.

Au rez-de-chaussée se trouvaient l'amphithéâtre, le parterre et l'orchestre; il y avait des premières, des secondes loges et un paradis.

La scène avait une profondeur plus grande que la salle de spectacle; il y avait sept plans ou coulisses pour les décorations. (Voyez le plan, planche I.)

Les comptes vérifiés justifèrent une dépense de 30,000 livres; mais les frais des décorations, une lan-

terne dorée pour le vestibule et enfin la confection de ce « vestibule *blanc et en astuc*, tant les pilastres que le reste du salon », la portèrent à 34,528 fr. 18 sols 6 deniers, plus 2000 livres données à Cammas comme « gratification. »

Les premières loges avaient une serrure, les secondes un verrouillet.

L'accoudoir des premières était en panne ponceau.

Le foin, le crin, le coutil, les clous ont été achetés de première main, ce qui « fait une épargne considérable. »

Le crin coûte 10 sols et quelques deniers la livre.

On paie 120 livres au tapissier pour main d'œuvre. Il aura « à garnir et rembourrer tous les bancs des loges, « premières, secondes, balcons, amphithéâtre et du parterre ; mais ceux-ci avec du crin de cochon. »

On ajoute des découpages sur le bord des décorations à la condition que la dépense n'excédera pas 40 à 45 livres.

M^{lle} Desjardin, directrice de l'opéra, était arrivée, le 2 mai, nous dit le procès-verbal des délibérations : « Il manque bien des choses à faire pour la perfection ; il « importe de délibérer sur le tout afin que la demoiselle « Desjardins puisse faire représenter et que la ville « puisse retirer quelque utilité de la dépense qu'elle a « faite. » On délibère de faire « les machines des *vals*, « des *chaos*, une *gloire* pour mettre la salle du jeu spectacle à perfection. »

On fait venir un habile machiniste de Rouen, M. Valois ; on lui donne 200 livres et un billet de messageries.

Le 20 mai 1737, les membres du Consistoire résolurent « de donner connaissance au Conseil de ville du montant « de la dépense et la satisfaction de lui faire connaître « que cet ouvrage, si applaudi par le public, a été fait « avec beaucoup d'attention et une bien moindre dépense « qu'il ne présente. »

Le 11 mai, le théâtre avait été ouvert et le 24 juin un traité passé entre la directrice et les capitouls. Le prix du loyer de la salle est de 300 livres par mois, plus 4 livres par représentation.

M^{lle} Desjardins quitta Toulouse le 11 octobre de la même année, et la garde de la salle et des décorations fut confiée à Bex et à Cammas, à partir du 22 octobre.

..

Nous n'avons pas à faire l'histoire des différents entrepreneurs qui exploitèrent ce théâtre, mais nous remarquerons que le 30 juillet 1751 les capitouls reçurent communication du privilège accordé pour douze ans par le ministère à Petit de Boulard. Une délibération permet à cet entrepreneur « de faire représenter tous les spectacles de cette ville, de l'opéra et de la comédie, dans la « salle de spectacle, à charge par Petit de payer ce qui « sera réglé pour le louage de la salle. »

Les charges des entrepreneurs du spectacle étaient, à cette époque, énormes. Ils avaient à payer annuellement 6000 livres pour le loyer de la salle, 8000 livres aux hospices, plus une représentation au bénéfice des hospices, plus 2400 livres au secrétaire du gouverneur de Languedoc et 2400 livres au secrétaire du commandant de la Province. (Lettre de M. de Bellegarde au préfet, du 15 juin 1808.)

Les registres de recette de l'hôtel de ville ne portent, jusqu'en 1777, aucune recette pour cet objet, les membres du Consistoire s'en étant réservé le maniement.

La caisse publique reçut pour loyer de la salle de spectacle : 1340 livres en 1777; 1632 livres en 1778; 1581 livres en 1779; 1434 livres en 1780 et 1440 livres en 1781.

Une épidémie, qui bientôt après ravagea Toulouse, fit chômer le spectacle. Le directeur, M. d'Alainville, réclama une indemnité pour les pertes qu'il avait subies. La jouissance de la salle lui fut concédée gratuitement pour un certain nombre d'années. Les intendants de la Province, de Saint-Priest et de Ballainvilliers, intervinrent tour à tour et ne purent obtenir de nouvelles faveurs. La correspondance à ce sujet durait encore en 1788.

..

Durant la Révolution, la salle de spectacle était nommée *Théâtre de la République*.

Les municipalités ayant été invitées par le Gouvernement central à faire donner des spectacles gratuits, où le peuple pourrait profiter des jouissances de l'esprit, « plaisir réservé sous l'ancien régime aux seuls aristocrates », Toulouse eut les jours de décadi des représentations de pièces patriotiques.

Cette salle fut fermée en l'an XI pour cause d'insolidité. Un nouveau théâtre avait été construit quelques années auparavant sur l'emplacement des « terrains et bâtiments du ci-devant collège Saint-Martial¹. »

En 1807 le conseil municipal délibère sur une proposition de rouvrir le théâtre qu'on désignait alors sous le nom de *Vieille-Salle*. Cette réouverture eut lieu à la suite d'un arrêté pris par le préfet, le 30 avril 1808. Cet arrêté, visant un décret du 27 juillet, « ordonnait que le

1. En 1804, il existait un troisième théâtre dans le ci-devant couvent des Grands-Carmes. Le sieur Valauges y a joué; malgré cela des acteurs réunis en société écrivent au ministre Chaptal afin d'être autorisés à rouvrir la *Vieille-Salle*. (Voir dans la *Revue de Toulouse* de M. Lacointa la correspondance échangée à ce sujet entre le préfet et le ministre.)

« théâtre de Toulouse¹ serait transféré de la salle Saint-Martial au Capitole, et accordait 56,000 francs pour la « restauration de la salle. » La salle fut fermée de nouveau vers la fin de cette même année *pour cause d'insolidité*, malgré les protestations de l'administration municipale. Nous lisons, en effet, que « l'ancienne salle de « spectacle a une belle entrée; la solidité de ses murs et « de sa charpente ne laisse rien à désir. En y faisant « quelques changements pour l'agrandir et rendre sa « forme plus élégante et plus moderne, elle pourrait con- « tenir six cents personnes de plus que la nouvelle; « infiniment plus profonde, elle prête plus à l'illusion.

« Elle a, en outre, un puits à pompe avec des tuyaux « de conduite pour porter promptement des secours sur « tous les points menacés. »

Il paraît certain que sous le premier Empire des influences politiques agissaient en faveur des actionnaires du théâtre Saint-Martial. La protestation de la municipalité, parlant de la diminution des recettes, accuse la rapacité de ces actionnaires de la décadence du théâtre, à Toulouse. Elle serait causée par la mauvaise composition de la troupe.

« Le directeur, vu ses charges, ne peut tenir qu'une « troupe médiocre; on est à tout instant dans la crainte « de le voir manquer faute de moyens et de voir la ville « privée de spectacle.

1. En 1807 la liberté des théâtres est supprimée, et le nombre des salles de spectacle est ainsi réglé pour toutes les villes de l'Empire :

Paris, trois grands théâtres et deux annexes, cinq théâtres secondaires et neuf annexes.

Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, Turin deux théâtres.

Rouen, Bruxelles, Brest, *Toulouse*, Montpellier, Nice, Gênes, Alexandrie, Gand, Lille, Dunkerque, Metz, Strasbourg ont droit à une troupe stationnaire et à un seul théâtre.

« Les actionnaires de la salle Saint-Martial, pour
« 12,000 francs, se sont assurés 35,000 francs de reve-
« nus. »

On croit pouvoir restaurer l'ancienne salle en dépen-
sant 25 à 30,000 francs. Le conseil municipal vote cette
somme, le 28 novembre 1808.

Le ministre de l'intérieur s'oppose à l'exécution du plan
projeté.

L'opposition des propriétaires de la salle Saint-Mar-
tial continuant et aucun devis n'étant agréé, le conseil
municipal prit, le 24 avril 1811, une délibération d'établir
*des boutiques sur l'emplacement de l'ancien théâtre, en
face de la rue de la Pomme.*

On étudiait en ce moment le projet de construire le
théâtre *sur la place Impériale, en face du Capitole,*
ou sur la *place Saint-Georges.* On pensa aussi un mo-
ment à l'ancien arsenal, sur le derrière de l'hôtel de ville;
mais aucune étude sérieuse ne fut faite, et quelques
années plus tard, une salle nouvelle s'éleva sur ce même
emplacement qui, malgré des oppositions plus ou moins
fondées, semble prédestiné à être occupé par une salle
de spectacle.

Avant de nous occuper de cette reconstruction disons
un mot de la salle Saint-Martial.

THÉÂTRE SAINT-MARTIAL

Lecomte ayant loué, en 1791, les terrains et bâtiments du ci-devant collège Saint-Martial, profitant du décret concernant la liberté du théâtre, construisit une salle de spectacle qui fut appelée *Théâtre de la Liberté*. Les représentations y commencèrent dès 1792. Lecomte étant mort, cette salle fut acquise par des actionnaires; une adjudication domaniale du 8 novembre 1806, obligea les propriétaires à entretenir la salle.

La salle construite dans l'hôtel de ville étant fermée, les propriétaires imposèrent de dures conditions aux directeurs. Ils faisaient payer 16,000 fr. de location, exigeaient quarante-quatre entrées. Pourtant, les directeurs avaient établi, à leurs frais, des loges; ils durent faire aussi plusieurs réparations.

Ce théâtre nécessitait un entretien annuel de 4,000 francs. En 1807, la dépense fut de 11,170 francs.

Une des meilleures preuves des mauvaises conditions dans lesquelles se trouvaient même les aboutissants de cette salle, est la correspondance échangée entre le maire et le préfet au sujet du passage de Napoléon I^{er}. On ne sait comment faire entrer l'empereur au théâtre. Un moment on a l'intention de le faire passer par une des bou-

tiques de la rue de la Pomme; il y a un mur à démolir et un escalier à construire. On décide de le faire entrer au théâtre par l'ancienne chapelle Saint-Martial, en élargissant la porte afin que la voiture puisse entrer.

Qui doit faire la dépense? Le maire voudrait l'imposer aux propriétaires de la salle. Le préfet annote ainsi la demande du maire : « Les propriétaires ne peuvent être obligés à cette dépense; c'est la ville qui reçoit la visite de Sa Majesté Impériale et non pas eux. » Et la ville paye.

Cette visite de Napoléon I^{er} provoqua une inspection générale de ce théâtre. Un rapport de l'ingénieur en chef donne de curieux détails sur sa construction et son aménagement. Ce rapport est trop long pour être même résumé ici.

* *

Ce théâtre fut fermé définitivement en 1818; mais non encore démoli, puisque les propriétaires demandaient, en 1822, l'autorisation d'y ouvrir un bal.

Talma y avait donné des représentations.

* *

Les entreprises théâtrales ont, pour des causes diverses, de tout temps difficilement réussi à Toulouse. Le 2 décembre 1812, le ministre écrivait au préfet, au sujet d'une demande de secours du directeur : « Beaucoup d'entrepreneurs se plaignent des pertes qu'ils éprouvent... « Il ne faut songer à les secourir sur les fonds des communes qu'autant que l'on a reconnu que l'entreprise « mérite de l'intérêt et quelle est dans un réel embarras.

« Le choix du répertoire est un objet essentiel, il importe
« au succès des troupes autant qu'aux mœurs et à la con-
« servation du goût. L'autorité ne peut trop, sur ce
« point, surveiller les directeurs. »

C'est probablement en vue de la conservation des mœurs et du goût que le 5 floréal an VIII Fouché avait défendu de jouer *Athalie*.

Les directeurs faisaient de très-mauvaises affaires; soit indifférence du public, soit que la jeunesse appelée aux armées fit des vides considérables, les recettes baissaient.

Voici quelques chiffres qui donneront une idée des diminutions des recettes. Le droit des pauvres qui se percevait sur leur moyenne, donnait en l'an XIII, 22,741 fr. 44 c.; en 1806, 21,569 fr. 40 c.; en 1807, 17,170 fr. 37 c.; en 1808, 11,550 fr. 99 c.; en 1809, 15,517 fr. 50 c.; en 1810, 14,858 fr. 96 c.; en 1811, 14,200 fr. 54 c.; en 1812, 15,186 fr. 19 c.

En 1817, le directeur Desbarreaux demande un secours de 25,000 francs. « Les mouvements militaires de 1814, « le siège de Toulouse m'avaient porté un préjudice considérable. Au retour du roi, le calme et la sécurité se « rétablirent, et j'étais au moment d'en recueillir les « fruits, lorsque la nouvelle présence de Bonaparte fit « désertir les villes. Ce fatal interrègne m'a constitué « dans une perte telle..... »

Ainsi, les exigences des propriétaires de la salle Saint-Martial, le dépeuplement causé par les guerres de l'Empire, les entraves apportées par la censure au choix des spectacles et des troubles politiques rendaient très-difficile l'exploitation théâtrale.

LA SALLE DE 1818

Dès 1808, le ministre de l'intérieur écrivait au préfet que la restauration de l'ancienne salle paraissait impossible. Le devis était de 49,143 francs; mais le conseil des bâtiments estimait qu'avec le double de cette somme on ne ferait rien de bon.

Le ministre de l'intérieur ayant, en 1814, pour des motifs politiques, invité les préfets à prendre des mesures pour que les villes soient propriétaires des salles de spectacle, un ingénieur est envoyé de Paris pour visiter l'ancienne salle.

Les plans d'une nouvelle salle, dont on décide la construction le 23 mars 1816, sont dressés par MM. Cellerier et Gisors. Le devis estimatif étant de 229,645 fr. 98 c., pour faire face à la dépense, la municipalité demande à faire un emprunt de 112,000 francs.

La pose de la première pierre de la nouvelle salle eut lieu publiquement le 7 janvier 1817. Cette pierre fut placée en face de l'entrée principale, dans les fondations du mur parallèle à la façade du Capitole; elle porte une inscription et contient des monnaies et une médaille à l'effigie de Louis XVIII. L'entrepreneur était M. Jalama.

Le 7 février, le plan est modifié; on veut élargir la

salle en réédifiant le mur latéral; on construit un magasin de décors. On augmente le devis de 43,843 fr. 53 c.

Un nouveau vote du 13 décembre 1817 permet de s'occuper des loges des artistes, des cordages, des contre-poids. On vote 64,660 fr. 69 c.

Le 17 décembre eut lieu la commande des décors qui, avec les machines, nécessitent une nouvelle dépense de 22,362 fr. 37 c.

Le lustre est acheté par la ville; il y a 52 quinquets,

La nouvelle salle fut ouverte le 1^{er} octobre 1818, après vingt et un mois de travail.

Voici le procès-verbal de l'ouverture de la salle :

« 1^{er} octobre 1818. *Ouverture de la salle de spectacle.* — A peine les portes furent-elles ouvertes, que le parterre, les loges et galeries furent remplies de spectateurs. La foule fut d'abord si considérable qu'il en résulta un peu de confusion; mais bientôt l'admiration se manifesta par les plus vifs applaudissements. La belle forme de la salle, les peintures et décors, l'éloquente simplicité du lustre ont tour à tour fixé l'attention, ainsi que le rideau peint par M. Roques, qui étant levé laissa voir les magnifiques proportions du théâtre et une belle place publique de la composition de M. Vallée.

« L'ouverture du *Jeune Henri*, qui fut aussitôt exécutée, prouva combien la salle était sonore. On repré-senta ensuite une petite pièce de circonstance intitulée : *Momus*, directeur, qui fut suivie des *Jeux de l'amour et du hasard* et du *Souper de Madelon*.

« A plusieurs reprises, durant le cours des représentations, le public a fait éclater sa satisfaction sur l'ensemble de la nouvelle salle de spectacle qui a réuni tous les suffrages. »

Ce théâtre contenait 1,950 places, savoir : 470 par-

terres; 100 parquets; 160 *baigneuses*; 300 premières galeries; 230 deuxièmes galeries; 360 troisième étage dites secondes; 330 paradis. Dans ce nombre, plus de 400 spectateurs étaient debout.

De nouvelles sommes furent encore dépensées en 1818, 1819, 1820, pour diverses améliorations.

La ville, ayant dépensé 400,000 fr., espérait pouvoir demander 20,000 fr. par an au directeur; mais le peu d'empressement du public pour le spectacle constituait chaque année le directeur en perte; aussi dut-on diminuer le prix de la location.

En 1817, le directeur avait subi une perte de 17,453 fr. 75 centimes; en 1818, année de disette, la perte était de 37,597 fr. 61 centimes; elle fut de 16,095 fr. 18 cent., en 1820. Le théâtre fut alors fermé.

Le ministre écrivait au préfet : « J'ai reçu votre lettre du 20 juin concernant la fermeture du théâtre de Toulouse. Les détails que vous me donnez ne laissent aucune espérance de voir rouvrir de sitôt ce théâtre dont les charges sont trop considérables. Il est de toute nécessité que le conseil municipal diminue le prix du loyer de la salle, mais encore accorde quelques avantages au directeur. »

En 1822, le directeur faisait des recettes de 60 et de 100 francs par jour et ne pouvait payer le loyer. On fit en effet des concessions sur le prix de location et beaucoup de dépenses pour la salle de spectacle ou pour achat de décorations; mais on refusa d'accorder une subvention, comme le demandait le ministre.

On construisit, en 1822, les loges, entre les premières et secondes galeries, ce qui entraîna une dépense de 4,686 fr. 65 centimes.

Les dépenses pour l'achat de décorations, les réparations aux fermes et les dépenses d'entretien, se retrou-

vent tous les ans dans les délibérations du Conseil municipal.

Le prix des places était, en 1824 : premières, 3 fr. 30; secondes, 1 fr. 65; parterre, 1 fr. 10; paradis, 0,85 cent. En 1829, le prix du parterre et des secondes était de 1 fr. 25 c.

En 1829, il est accordé une subvention de 20,000 fr.; en 1830, elle est portée à 30,000 fr.; réduite à 25,000 en 1834.

En 1830, on s'occupe de la question de l'épuisement des eaux naissantes au-dessous du théâtre. En 1834, l'eau naissait encore.

On avait, en 1820, dépensé 4,220 fr. pour la construction d'une double ferme, pour consolider celle qui existait près du rideau de l'avant-scène. En 1837, une autre ferme est hors d'usage, dépense, 3,500 fr.; des étriers en fer doivent être placés, ainsi que des moises. En 1840, on répare encore une ferme.

En 1833, on achète pour 19,000 fr. de décors à M. Martin, ancien directeur.

On vote 35,000 fr. en 1835, pour la restauration de l'intérieur de la salle, par un *artiste de Paris*. C'est M. Cambon qui exécuta plus tard les peintures sur toile qu'on a transportées au Cirque.

Diverses réparations et restaurations eurent lieu sous le second Empire; la salle fut définitivement condamnée en 1878.

LA NOUVELLE SALLE

La salle actuelle est édiflée sur l'emplacement des salles de 1736 et de 1818. La façade ouest, donnant sur la place et les murs qui entourent la scène, sont tout ce qui reste du gros œuvre des anciennes salles. La façade sud-ouest sera modifiée. La toiture et tous les combles ont été remplacés. Les pièces qui les formaient étaient vermoulues et détériorées au point de justifier les craintes plusieurs fois exprimées de 1830 à 1877. Aujourd'hui la charpente et les fermes sont mixtes, en bois et fer.

Au rez-de-chaussée, une double galerie sépare la salle de spectacle de l'hôtel de ville; une de ces galeries est réservée comme promenoir aux piétons, la deuxième sert de passage aux voitures. Au-dessus, sont : un des foyers du public, les loges des artistes, la bibliothèque du théâtre, le bureau de l'administration, etc. Nous décrivons plus loin ces diverses dépendances.

Pénétrons dans l'intérieur de l'édifice.

VESTIBULE

Le vestibule, éclairé par huit bras-appliques, en bronze, surmontés de riches lanternes, est d'une grande pureté de lignes; au premier aspect, il semble un peu surbaissé;

mais, grâce peut-être aux tons foncés donnés au pavé en mosaïque, l'œil s'habitue peu à peu à ses proportions. Là, sont les bureaux de distribution des billets, le contrôle et les entrées dans la salle. Le public allant aux stalles, au parterre, aux premières, deuxièmes et troisièmes galeries, doit traverser ce vestibule et entrer dans la salle par les deux portes placées à droite et à gauche du contrôle. A gauche du vestibule, un large arceau donne accès au grand escalier.

GRAND ESCALIER

Le grand escalier, composé de quarante marches larges de 0^m,40^c et longues de 3^m,55^c est d'un bel aspect monumental et rappelle, par la forme de sa voûte, l'escalier du Pavillon de l'Horloge, au Louvre.

L'arcade qui, au rez-de-chaussée, donne entrée à l'escalier que nous décrivons, est décorée dans le style de la Renaissance; au-dessus, du côté de l'escalier, est le buste de Dalayrac, entre deux motifs de décoration. C'est l'œuvre de M. Henri Maurette, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

En gravissant l'escalier en pierre de Carcassonne, on admire dix candélabres, faisant miroiter les stucs qui décorent les parois. L'œil se porte d'abord sur la voûte divisée en caissons, sobrement mais parfaitement décorés, et descend le long des stucs, de différentes nuances, jusqu'aux marches. Ici, pour les stucs, comme au vestibule pour les mosaïques, M. Thillet a pu, en mettant des tons sombres en bas, créer une illusion d'optique qui surélève la voûte. Les panneaux du haut simulent le marbre blanc veiné et le marbre jaune fleuri; ils s'arrêtent pour laisser passer une large main-courante en marbre rouge de Languedoc; puis la pierre du Jura

encadre un panneau de brèche violette entouré d'une moulure de Campan; le levanteau aux couleurs sombres forme plinthe. Le mur du pallier, faisant face aux escaliers, est orné de deux grandes glaces qui reflètent et multiplient la lumière. L'effet est ici charmant. Sur ce pallier est la porte du foyer des premières galeries.

PORTE DU FOYER DES PREMIÈRES GALERIES

Cette porte a son fronton supporté par deux cariatides, jouant de la musette et de la flûte de Pan. L'ornementation est sobre, et sans profusion. Un groupe de six enfants lui sert de couronnement. La composition de cette porte fait le plus grand honneur à M. Thillet, architecte. C'est son œuvre personnelle. Dans d'autres parties du théâtre, il a modifié les plans de M. Dieulafoy; ici il est lui-même.

La porte du foyer des premières galeries est, comme plan et comme exécution, la partie la plus complète et la mieux réussie du théâtre et de ses dépendances. Elle fait le plus grand honneur à l'architecte et au sculpteur, Ponsin-Andarahy.

On atteint le grand foyer en gravissant la deuxième partie du grand escalier, l'œil charmé par l'éclat que donne la bonne distribution de la lumière aux marbres, au bronze et à la pierre.

ESCALIERS SECONDAIRES

Deux escaliers secondaires partent du rez-de-chaussée. Ces escaliers très-spacieux sont en tôle. De larges portes les font communiquer avec la salle.

COULOIRS

Les couloirs de la salle sont larges et spacieux ; quelque nombreux que soit le public, ils pourront, durant les entr'actes ou à la sortie, permettre à la foule une circulation facile et immédiate, et ici, comme le dit M. Ch. Nutter dans son volume le *Nouvel Opéra* : « Il n'y a plus « à craindre d'encombrement ni de cohue, et en cas de « sinistre, ce qui est du reste à peu près impossible dans « cette salle presque ininflammable, chacun pourrait « sortir de sa place et atteindre les escaliers sans redouter d'être écrasé en chemin. »

Dans la nouvelle salle de spectacle de Toulouse, comme à l'Opéra de Paris, l'esprit est tranquille et se trouve mieux disposé à écouter en paix les œuvres exécutées.

Le pavé des couloirs du parterre, des premières et deuxièmes galeries est en mosaïque ; celui des troisièmes et des quatrièmes est en ciment ; c'est ici le lieu de féliciter M. Dieulafoy qui a fait exécuter les premiers travaux, car rien n'est plus désagréable pour le spectateur que d'entendre les pas des entrants et des sortants se répercuter sur les planchers.

L'éclairage un peu parcimonieux des couloirs est pourtant suffisant.

LA SALLE

En entrant, que l'on se place à l'un des balcons ou au milieu du parterre, on est d'abord saisi par le luxe de dorure et la profusion des sculptures. La splendide coupole de M. Bernard Bénézet apparaît enchâssée dans un cercle miroitant d'or. Les calmes et belles figures de cette grande composition attirent l'œil, et font ressortir avec

plus d'éclat les groupes allégoriques, les chimères et ornements divers jetées à l'entour, par MM. Maurette, Ponsin-Andarahy, Laporte et Laffont.



Le cintre attire le regard ; la face qui regarde la salle est décorée par deux figures allégoriques : *la Musique et la Poésie* ; la Poésie semble tendre la main à la Musique en abritant l'écusson de la ville de Toulouse sous une branche d'olivier. Ce groupe, composé et exécuté par M. H. Maurette, est une belle page de sculpture décorative.

Le dessous du cintre, très-richement décoré dans son encadrement, contient au centre un très-joli panneau composé d'enfants jouant dans des pampres de vigne, au milieu d'oiseaux voletant. Cette charmante composition, qui rappelle une des bonnes pages de Jean Goujon et l'ornementation qui l'entoure, est l'œuvre de M. Dieulafoy. Les sculptures sont de M. Henri Maurette.

Au-dessous du cintre, sont les loges d'avant-scène.

Dix grosses colonnes cannelées, très-artistement décorées, supportent la partie supérieure de la salle, coupée elle-même par trois arcatures, séparées par de petites baies, placées au-dessus des entre-colonnes.

A droite du spectateur en regardant la scène, et au milieu de l'arcature, est un groupe de M. Ponsin-Andarahy, *la Peinture et le Dessin*.

Dans l'exécution de cette œuvre, M. Ponsin a observé les dimensions données par l'architecte, et ses figures traitées avec une délicatesse charmante, une pureté de forme et un modelé remarquable, ne peuvent que grandir sa réputation.

Le groupe de gauche, représentant la *Sculpture* et

l'Architecture est de M. Laporte. Les chimères placées près des groupes et les masques aux galeries des premières, sont aussi de M. Laporte.

Le groupe qui fait face à la scène, la *Tenture décorative* et *l'Orfèvrerie*, est d'un jeune artiste, M. Lafont, qui, dans cette exécution, a fait œuvre de maître. Il est très-juste de critiquer les dimensions données à ces figures allégoriques, mais on ne peut nier qu'il y a là, comme composition, quelque chose de bon qui saisit. Quand à trente ans on fait une œuvre pareille, on a un bel avenir devant soi. Ce jeune homme obtint, il y a quelques années, le grand prix municipal de sculpture, fut pensionnaire de la ville en 1873, fut médaillé à l'École de Paris. Il a été, à Toulouse, élève de M. Maurette et, à Paris, de MM. Falguière et Joffroy.

Les détails d'ornementation du reste du plafond sont dus au ciseau de M. Fourès, et servent de cadre artistique aux œuvres que nous venons de décrire.

Les galeries sont décorées avec goût et élégance. La galerie des quatrièmes et celle des troisièmes ont des motifs qui se répètent pour chacune d'elles. La galerie des secondes est ornée de distance en distance de masques, qui, au milieu de feuillages et de rinceaux, produisent un très-bon effet.

Mais la partie sculpturale la plus originale de l'intérieur de la salle est sans contredit le premier balcon. Qu'on se figure une nuée de bambins, jouant, dansant, riant; les uns couchés, les autres assis ou debout au milieu d'ornements n'appartenant à aucun style, mais très-riches de fantaisie. Les deux artistes qui ont exécuté cette charmante œuvre, sont : MM. Ponsin-Andarahy et H. Maurette; chacun de ces artistes a déployé ici ses qualités; le faire savant et étudié de celui-ci fait ressortir le fini et les heureux caprices de celui-là. Les groupes d'enfants

de M. Maurette sont par quatre; ceux de M. Ponsin par trois.

LE PARTERRE

Des baignoires ont été établies à la droite et à la gauche des spectateurs du parterre. Celles de face ont été supprimées; le parterre a été agrandi de la place occupée par ces baignoires. Cinq rangs de stalles séparent le parterre de l'orchestre, et les vieux habitués du théâtre de Toulouse ont été heureux de retrouver leur ancien parterre spacieux et bien mieux aménagé qu'il ne l'était autrefois. Ceux qui aiment l'éclat des dorures et de la lumière peuvent se placer sur les huit bancs qui sont à découvert et d'où on peut admirer les beautés de la salle. Ceux qui, au contraire, cherchent dans le spectacle un simple délassement et n'aiment pas à être exposés aux regards de la foule, s'asseoiront sur les derniers bancs, abrités par le balcon, qui ont pris la place des baignoires.

LE LUSTRE

Le nouveau lustre du grand théâtre est d'un aspect élégant et majestueux : dans cinq rangs, sont disposés les quatre cents becs qui le composent. Les rangs du haut et du bas sont garnis de verres dépolis. Une double couronne de feu brille au-dessous du premier rang de globes; deux rangs de magnifiques girandoles forment le grand cercle. Le bronze doré et le cristal scintillent et reflètent la lumière.

Une vue de ce magnifique appareil d'éclairage a été reproduite aussi fidèlement que possible dans le dessin représentant l'ensemble de la salle.

LE RIDEAU

Cette portion de la décoration de la nouvelle salle de spectacle est, avec le lustre et quelques appareils d'éclairage, les seules choses qui n'aient pas été exécutées à Toulouse. On n'aura aucun regret de cela, et certes les noms de MM. Rubé et Chaperon, encore peu connus à Toulouse, y ont acquis droit de cité. La disposition du nouveau rideau est très-heureuse et sa décoration est splendide. Relevé à peu près au tiers de sa largeur, il forme une draperie dont les plis, habilement et heureusement agencés, laissent voir les deux côtés d'une très-belle crêpine d'or à double face. Dans la partie opposée est un effet de clair-obscur d'une grande hardiesse mais très-bien réussi. Les tons chauds de ce rideau s'harmonisent parfaitement avec les autres parties de la salle.

Le beau lambrequin placé au haut du rideau simule une broderie d'or appliquée sur fond rouge. Au milieu est une lyre entourée d'une palme verte, au-dessous, le millésime : 1880.

Ce rideau est le quatre-vingt-cinquième fait par MM. Rubé et Chaperon. La crêpine, dorée par M. Millot, a des effets d'orfèvrerie ciselée.

LA COUPOLE

La coupole, peinte par M. Bernard Bénézet, est composée de seize panneaux de cuivre laminé reposant librement sur deux cercles. Les panneaux du plafond de l'Opéra, à Paris, sont suspendus « par des aiguilles de fer aux combles supérieurs, de façon à permettre une dilatation facile et une vibration sans obstacle. » Cette précaution fut prise en vue d'influer sur l'acoustique ; mais l'expérience démontre tous les jours que le hasard

entre pour beaucoup dans les plus habiles combinaisons. On a observé toutefois, à Toulouse, les lois connues et appliquées avec succès à d'autres théâtres : on a remplacé les cloisons en bois par des cloisons en briques. Les principaux théâtres d'Italie doivent leur belle sonorité à cette manière de faire. On a réussi à Toulouse, et la sonorité est parfaite dans toutes les parties de la nouvelle salle.

Revenons à la coupole :

Deux groupes principaux, formés par deux belles compositions, la décorent : l'*Apothéose de Clémence-Isaure* ; l'*Apothéose de la belle Paule*.

M. Bernard Bénézet a personnifié l'*Idee* dans Clémence-Isaure et la *Forme* dans la belle Paule de Viguiet.

Clémence-Isaure, la muse poétique du Midi, assise dans une attitude méditative, « semble chercher dans l'azur un rayon de l'idéal qui la transfigure et qui répand jusque sur ses vêtements une traînée lumineuse. »

A ses pieds, est d'un côté la Poésie tenant à la main une fleur du gai-savoir (hommage discret rendu par l'artiste à l'Académie des Jeux-Floraux, qui l'a plusieurs fois couronné et qui le compte aujourd'hui parmi ses membres) et la Musique. Dans le bas, un groupe de jeunes poètes présentent leurs œuvres à Clémence-Isaure.

A la droite de Clémence, assis en groupes, les poètes et les littérateurs toulousains : Goudelin, Maynard, Palaprat, Brueys, Lefranc de Pompignan, Campistron ; plus loin et sur un autre plan, Du Faur de Pibrac et les troubadours. En haut, l'Harmonie et l'Inspiration, l'une portant des colombes et l'autre jetant des fleurs.

La *belle Paule* est, pour M. Bernard Bénézet, l'inspiratrice du génie toulousain dans les arts dépendant du dessin. C'est le triomphe de la beauté consacré par les sculpteurs et par les peintres.

Une riche tenture, soutenue par des enfants voltigeant dans l'azur, semble abriter Paule de Viguier, majestueusement assise.

La Sculpture, la Peinture, la Gravure, sont représentées par des figures allégoriques qui attachent des regards épris sur les traits de la belle Paule. A droite, Bachelier; plus bas, Guépin, Arcis et Lucas; à gauche, Cammas, de Troy, Subleyras, Tournier, Chalette, Durand, Michel, Antonin et Pierre Rivals.

Deux groupes de génies répandus dans l'azur unissent les deux compositions.

L'œuvre de M. Bernard Bénézet est, sans contredit, la plus importante exécutée dans le nouveau théâtre. Les sculpteurs ont eu des lots, M. Bernard Bénézet a eu un ensemble; il n'est pas resté au-dessous de sa tâche; sa savante composition sera appréciée par les connaisseurs et admirée par les artistes.

La coupole du théâtre du Capitole restera une des bonnes pages de la peinture toulousaine.

* *

La salle de spectacle de Toulouse peut être classée parmi les plus élégantes et les mieux décorées, artistiquement parlant. Le ton général est or, mais or vieux. Pour obtenir cet effet M. Millot, un véritable artiste, a recouvert tout l'ensemble d'un ton formant par sa qualité la couleur que prend ordinairement l'ombre des dorures, et a doré ensuite, en or jaune ou en or vert, les parties saillantes, celles qui reçoivent les lumières et les reflets. Les statues, figures, enfants, etc., sont filetés d'or; cette manière de faire conserve à l'œil les modelés et les contours. Les tentures rouges, comme les murs de la

salle, jointes à cet or miroitant, servent à faire ressortir les toilettes et la beauté des Toulousaines.

La nouvelle salle de spectacle a la forme d'une lyre; cette forme harmonieuse, choisie par M. Dieulafoy, ne sera certainement pas du goût des spectateurs à qui les renflements des balcons voisins des loges d'avant-scène cacheront la vue de la scène.

Quelques améliorations de détail pourront être suggérées par l'expérience : nous croyons qu'à la prochaine campagne théâtrale les loges de balcon qui font face à la scène seront construites sur les côtés. Il y a là des places perdues pour la vue du spectacle qui pourront être utilisées comme salons dépendant des loges.

On pourrait peut-être aussi supprimer le dernier banc des côtés des quatrièmes et la cloison qui forme le corridor ; il y aurait là un grand nombre de places pour des auditeurs debout, qui, comme à l'ancien grand théâtre, viendraient, pour une somme modique, entendre de la bonne musique, sans tenir à voir le spectacle.

LA SCÈNE

La seule partie conservée de l'ancien grand théâtre est la scène et les machines des dessous. La toiture ayant été refaite à neuf, les cintres, ponts, escaliers, etc., sont aussi faits à neuf. La scène a 19^m,60^c de profondeur sur 21 mètres de largeur. Il y a huit doubles portants ou coulisses. La scène a deux dessous.

Un escalier en tôle, composé de cent trente marches, part du deuxième dessous et monte jusqu'aux ponts du cintre.

DÉPENDANCES DU THÉÂTRE

Les loges des artistes, les bureaux de l'administration, la bibliothèque, etc., sont dans le bâtiment qui a été construit entre la salle de spectacle et le mur qui la sépare de l'hôtel de ville. Les services y sont largement et commodément installés. Les loges des artistes sont munies de gaz et d'eau. La distribution en est parfaite ; de larges galeries longent chaque étage et mettent les loges en communication avec la scène par un escalier de cent marches. Rien n'était commencé au moment de la retraite de M. Dieulafoy : les planchers, la distribution intérieure et l'escalier ont été faits du 1^{er} avril au 30 septembre.

MAGASIN DES DÉCORS

Le magasin des décors est rue des Châlets, point beaucoup trop éloigné du théâtre ; qu'un changement de spectacle survienne au dernier moment, il sera très-difficile à la direction d'avoir à temps les décors nécessaires. Il est à désirer que, dans la nouvelle construction, on réserve un espace qui servirait à emmagasiner certains décors dont l'usage est à peu près journalier.

*
* *

Les travaux de démolition, commencés en 1878, furent poussés avec activité. L'établissement des colonnes en fonte, les planchers, corridors, etc., se fit en 1878 et 1879 ; mais, dès le mois d'octobre de cette dernière année, les travaux furent interrompus par suite de la démission de l'ingénieur Dieulafoy, pour n'être repris que dans les premiers jours d'avril 1880. A ce moment il

restait à établir la toiture au-dessus de la scène et à remettre toute la machinerie théâtrale en état, à placer toutes les sculptures qui avaient été exécutées à l'avance dans les locaux du Conservatoire de musique, à faire les stucs de l'escalier, la mosaïque du péristyle, etc. Puis, l'établissement et la distribution des prises d'eau et de gaz, les peintures, dorures ; les sièges à garnir et à couvrir, opérations qui ne peuvent être faites qu'en place.

Les eaux qui, en 1834, envahirent les dessous du théâtre, avaient reparu au mois d'avril ; dans le deuxième dessous on trouvait une hauteur d'eau de 0,70 centimètres. Les travaux d'étanchement et d'assainissement s'ajoutaient aux travaux de construction.

C'est sous la bonne direction de M. Thillet, architecte des grands travaux, chargé spécialement du théâtre, que cette rude besogne a été menée à bonne fin. L'heureux choix qu'a fait la municipalité de ce jeune et actif architecte a permis au public de voir ses vœux réalisés, et aux nombreux intéressés, cafetiers, hôteliers, etc., de jouir de nouveau du voisinage du théâtre.

On peut dire de M. Thillet qu'il a accompli « un tour de force qui paraissait impossible, même aux hommes spéciaux ; la volonté de l'architecte, sa confiance qui n'a pas faibli et le dévouement de tous ses collaborateurs ont triomphé de tous les obstacles. »

Parmi les collaborateurs de M. Thillet, il est juste de citer M. Gaubert, qui, du premier au dernier jour, a été toujours présent sur les chantiers, prêt à donner un ordre ou un conseil à propos.

Parmi les artistes que nous n'avons pu nommer au cours de cette rapide étude, citons :

M. Fabre qui a fait des voûtes d'arête.

M. Bellard, à qui l'on doit le balcon des quatrièmes galeries.

M. Cricq, notre habile ornemaniste, qui a exécuté toutes les sculptures du vestibule et quelques sculptures du grand escalier.

M. Fauré, fabricant de stuc. Cette industrie artistique était abandonnée depuis le dix-huitième siècle; on y revient aujourd'hui. L'art décoratif ne pourra qu'y gagner.

Les mosaïques ont été exécutées par M. Spinedi; leur examen prouve que l'ouvrier est ici doublé d'un artiste.

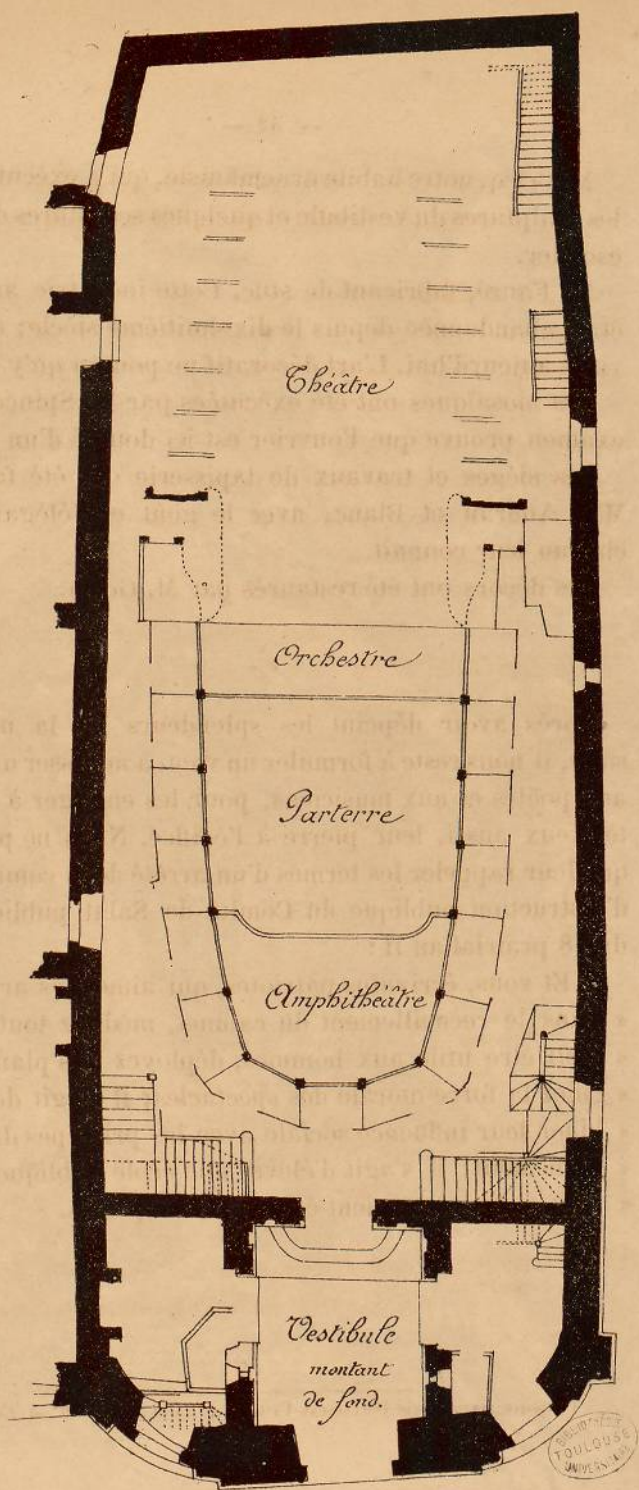
Les sièges et travaux de tapisserie ont été faits par MM. Andrau et Blanc, avec le goût et l'élégance que chacun leur connaît.

Les décors ont été restaurés par M. Gesta.

..

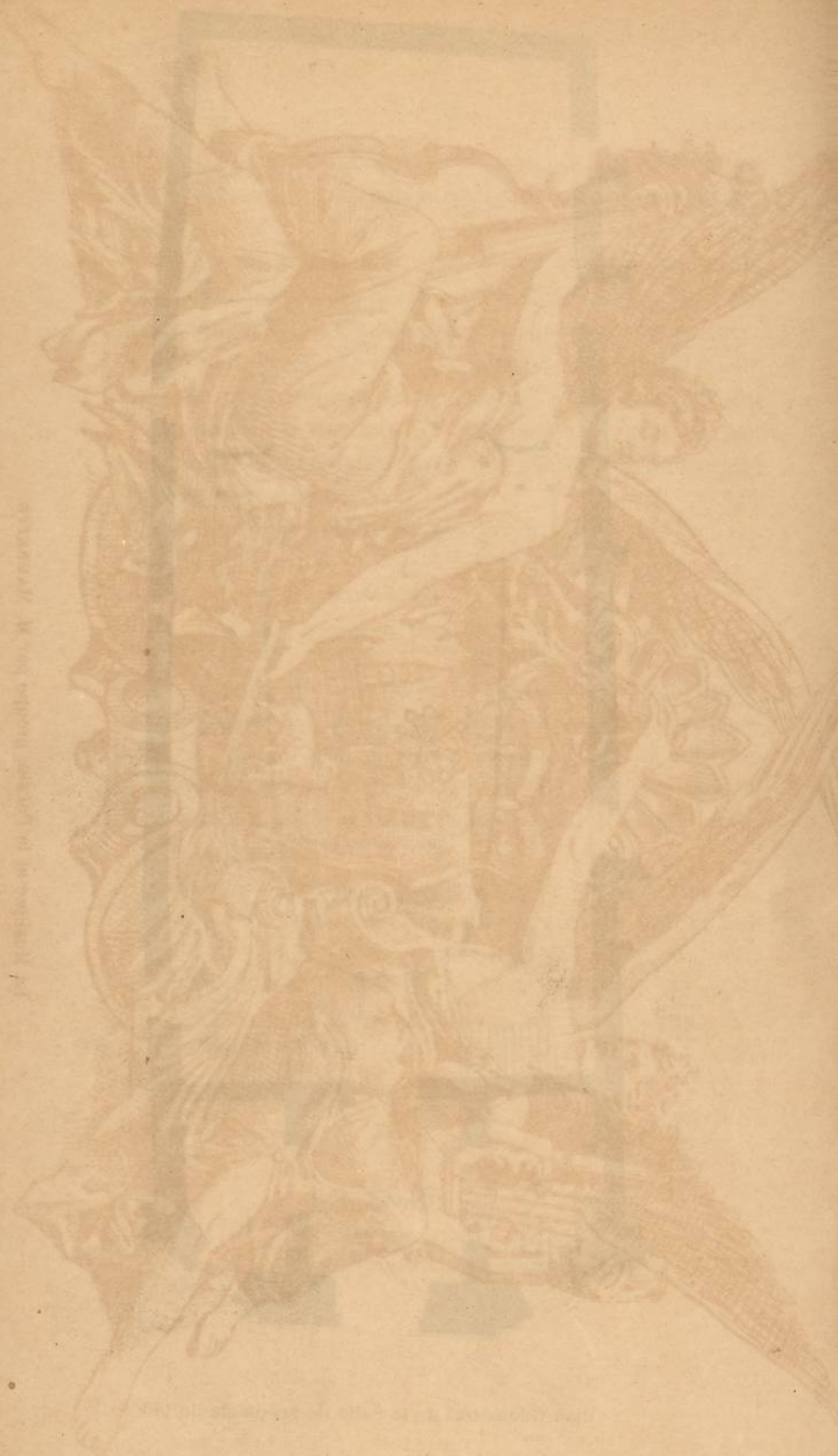
Après avoir dépeint les splendeurs de la nouvelle salle, il nous reste à formuler un vœu, à adresser un appel aux poètes et aux musiciens, pour les engager à apporter, eux aussi, leur pierre à l'édifice. Nous ne pouvons que leur rappeler les termes d'un arrêté de la commission d'instruction publique du Comité de Salut public, daté du 18 prairial an II :

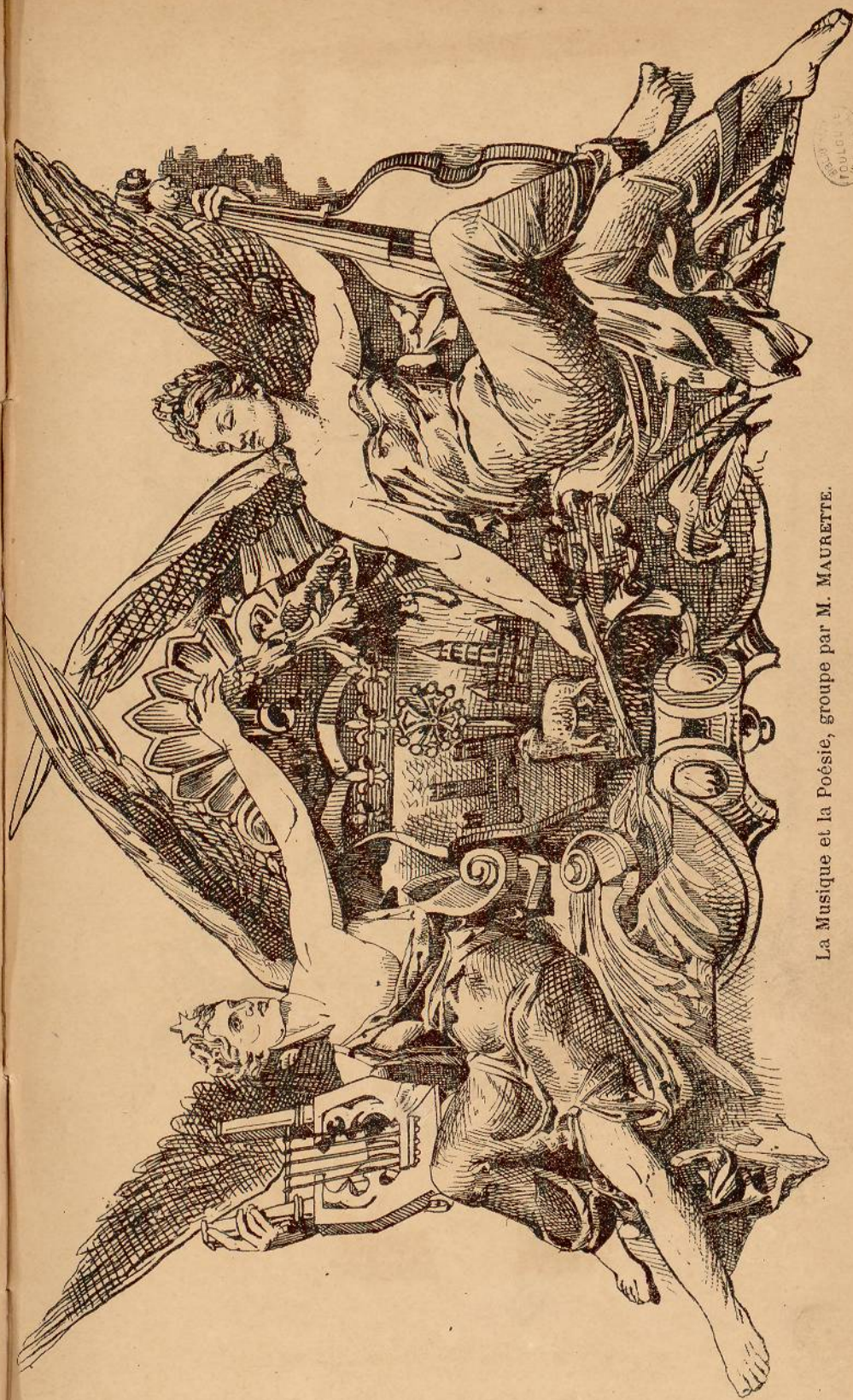
« Et vous, écrivains patriotes, qui aimez les arts, qui, dans le recueillement du cabinet, méditez tout ce qui peut être utile aux hommes, déployez vos plans, calculez la force morale des spectacles; il s'agit de combiner leur influence sociale avec les principes du gouvernement; il s'agit d'élever une école publique où le goût et la vertu soient également respectés. »



Plan Géométral de la Salle de spectacle de 1736.

Illustration of the Virgin Mary and the Christ Child, with the Virgin Mary seated and the Christ Child standing, holding a cross.

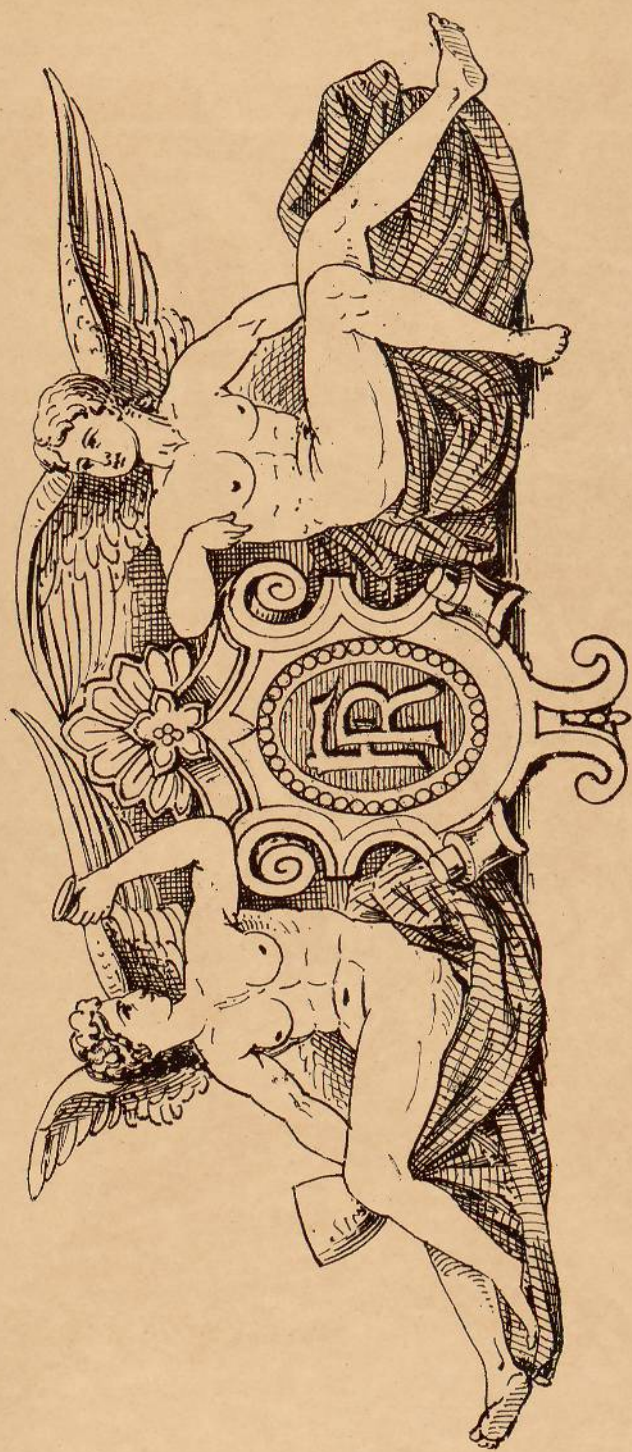




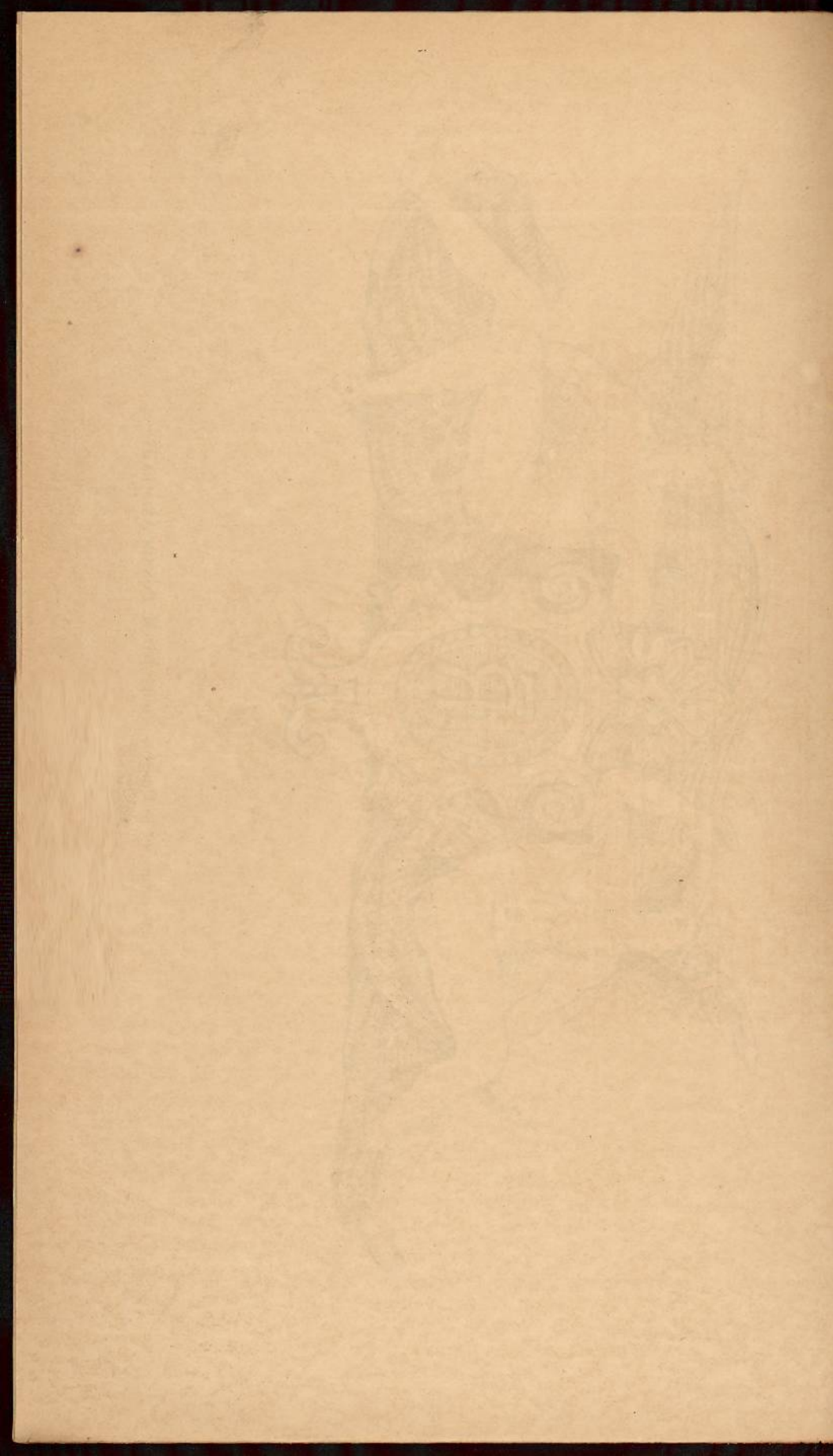
La Musique et la Poésie, groupe par M. MAURETTE.

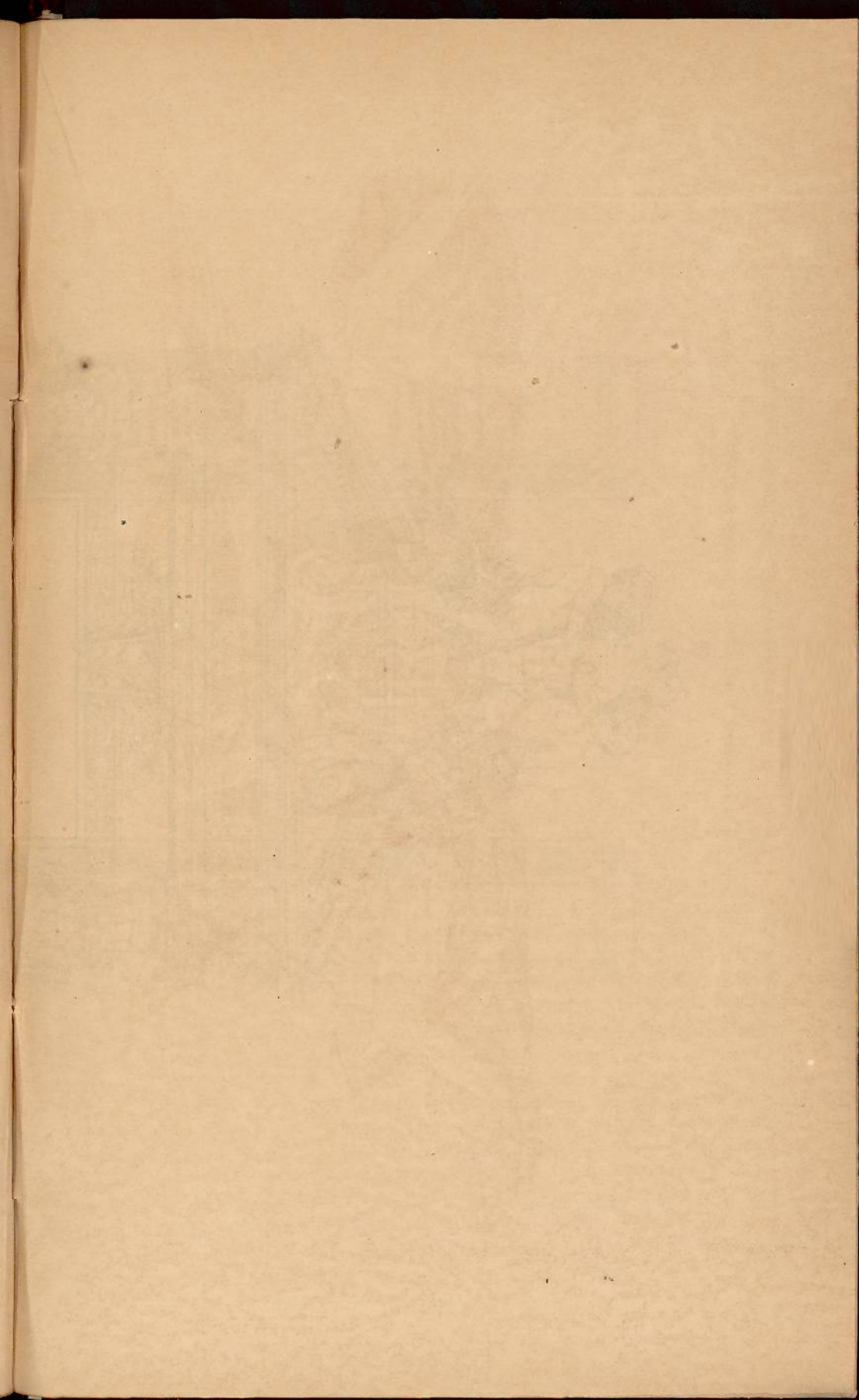
THE RIGHTS OF A PERSON IN THE CITY OF LONDON

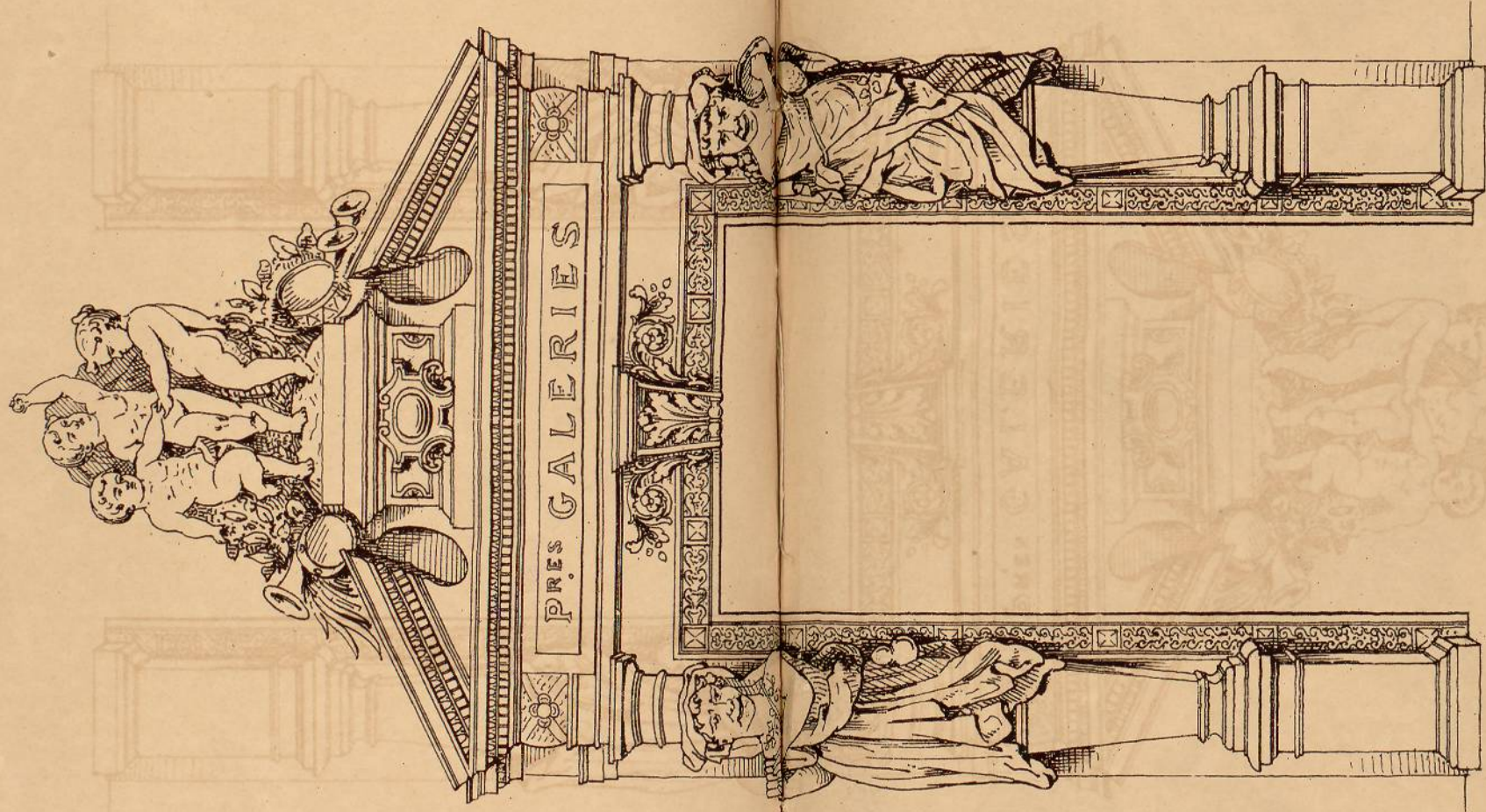




La Peinture et le Dessin, groupe par M. POSSIN-ANDARAHY.



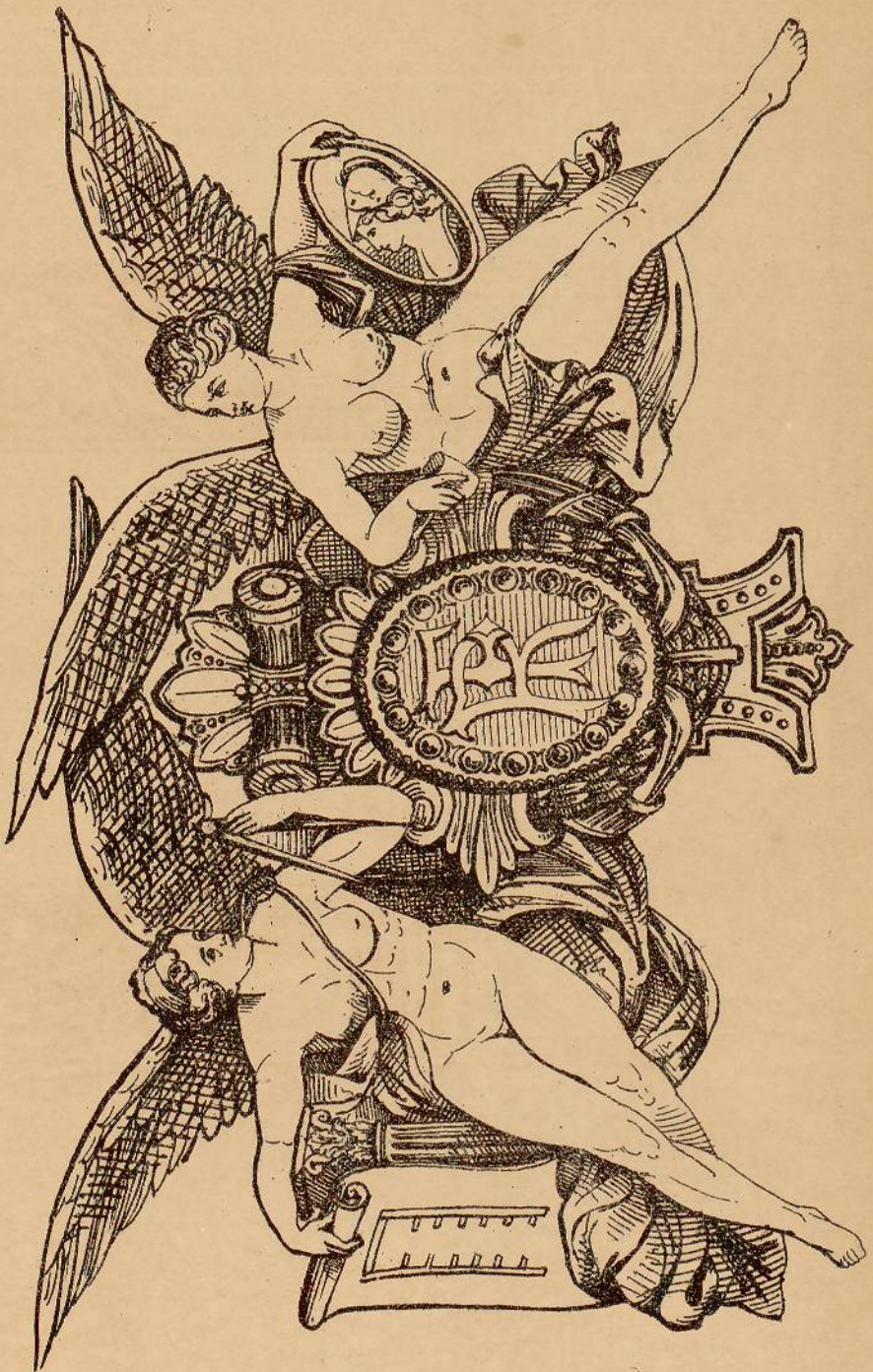




Porte des premières Galeries, M. THILLET, Architecte. — J. PONSIN-ANDARAHY, Sculpteur



BI. 17. 10.
TOULOUSE
1845

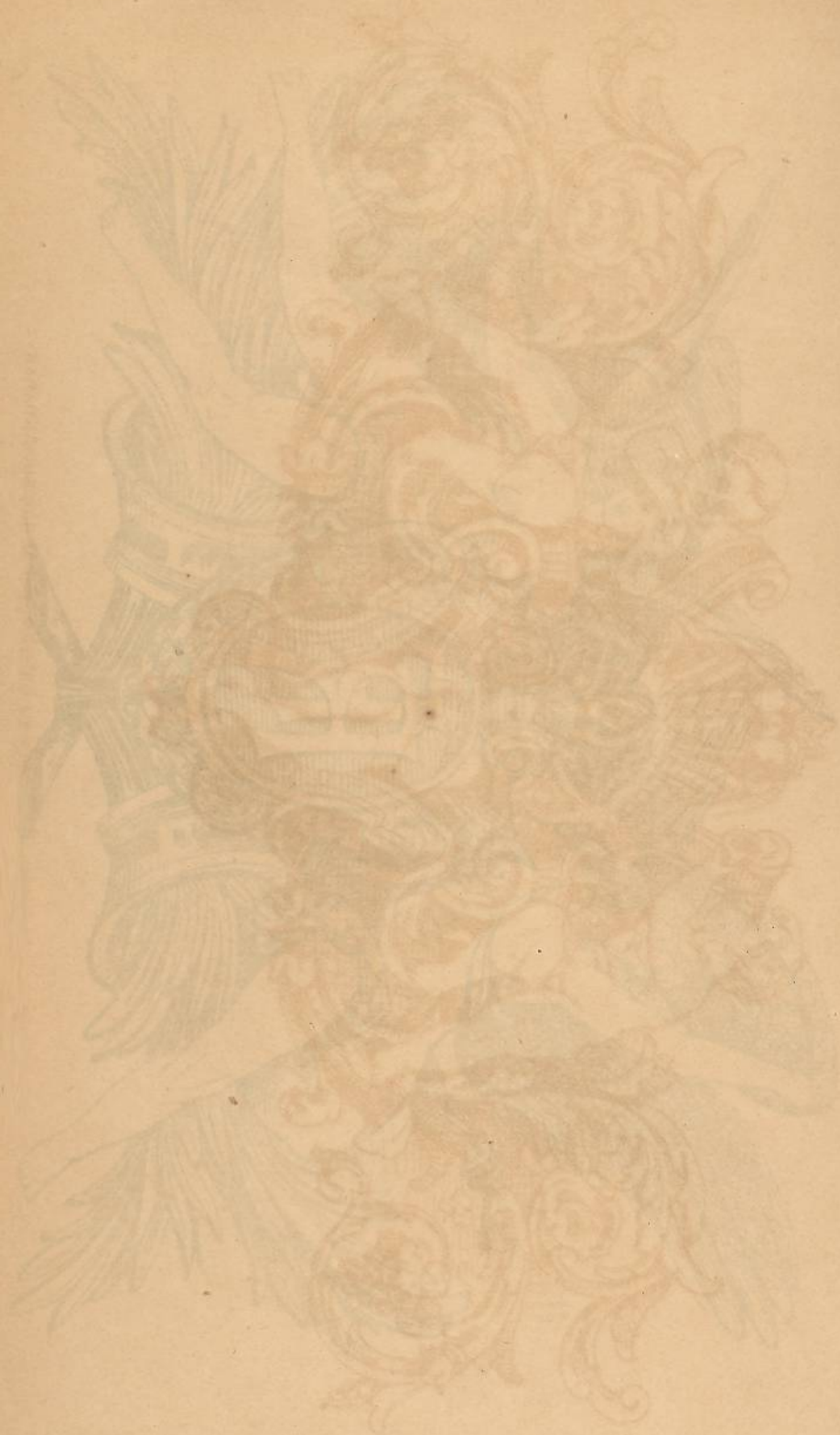


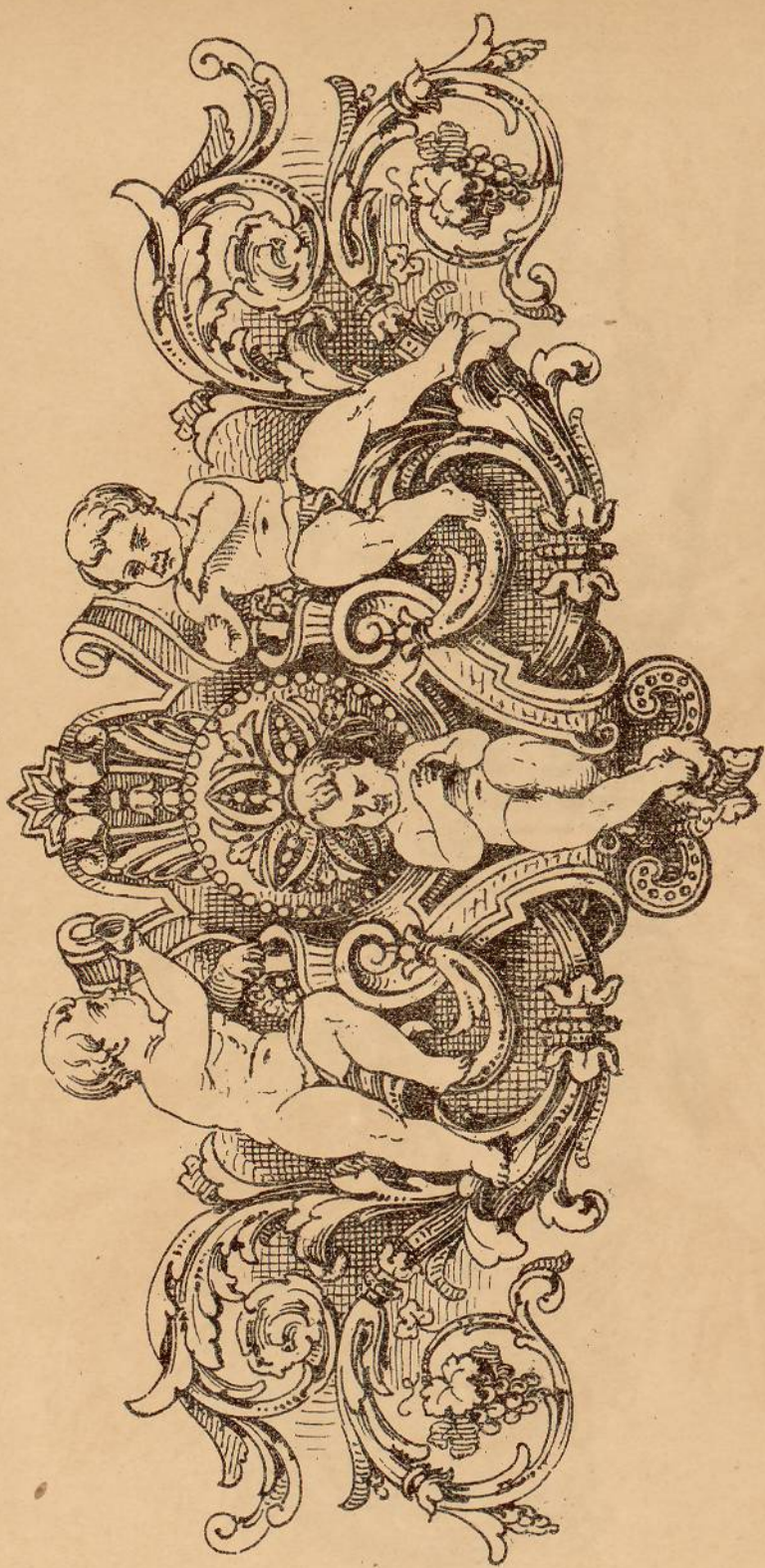
chise. gravée par M. LANGE



1881
TCHILLO
MEXICO

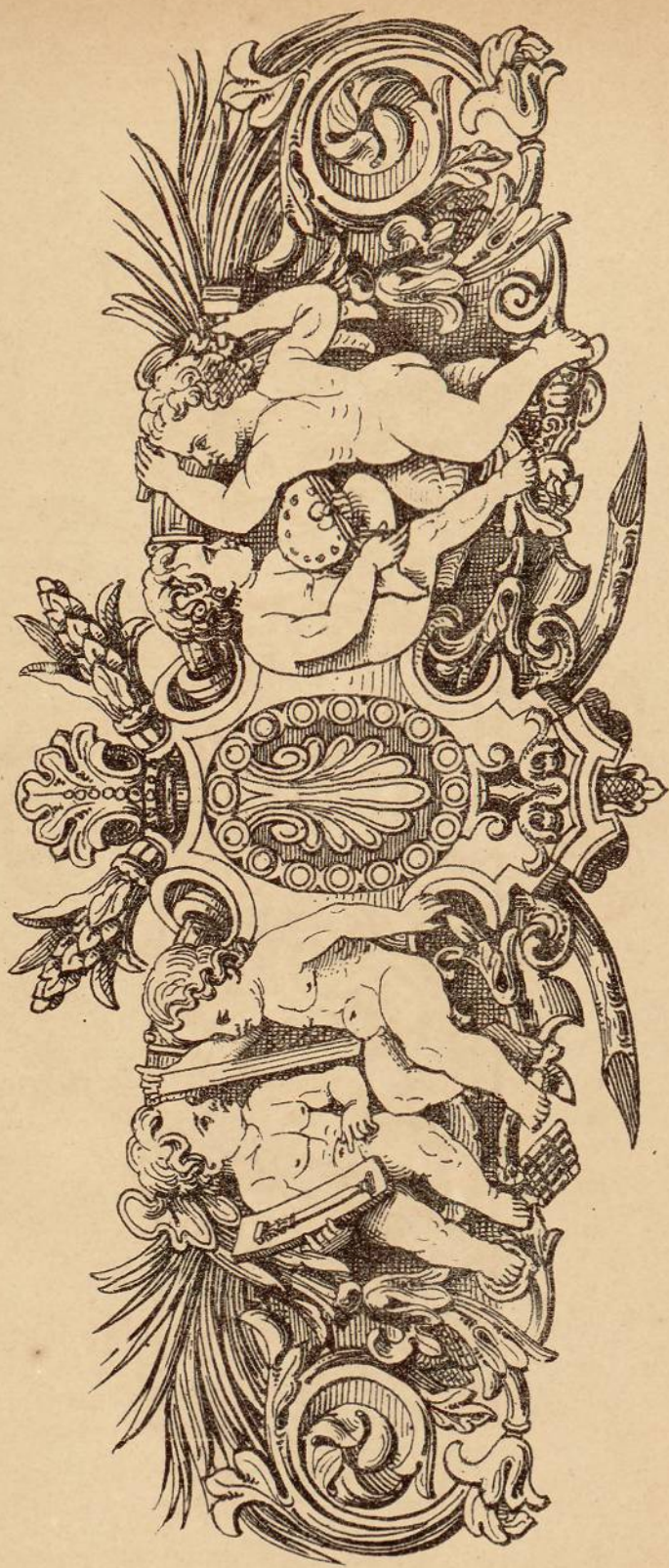






Groupe du Balcon des premières Galeries, par M. PONSIN-ANDARAHY.





Groupe du Balcon des premières Galeries, par M. MAURETTE.

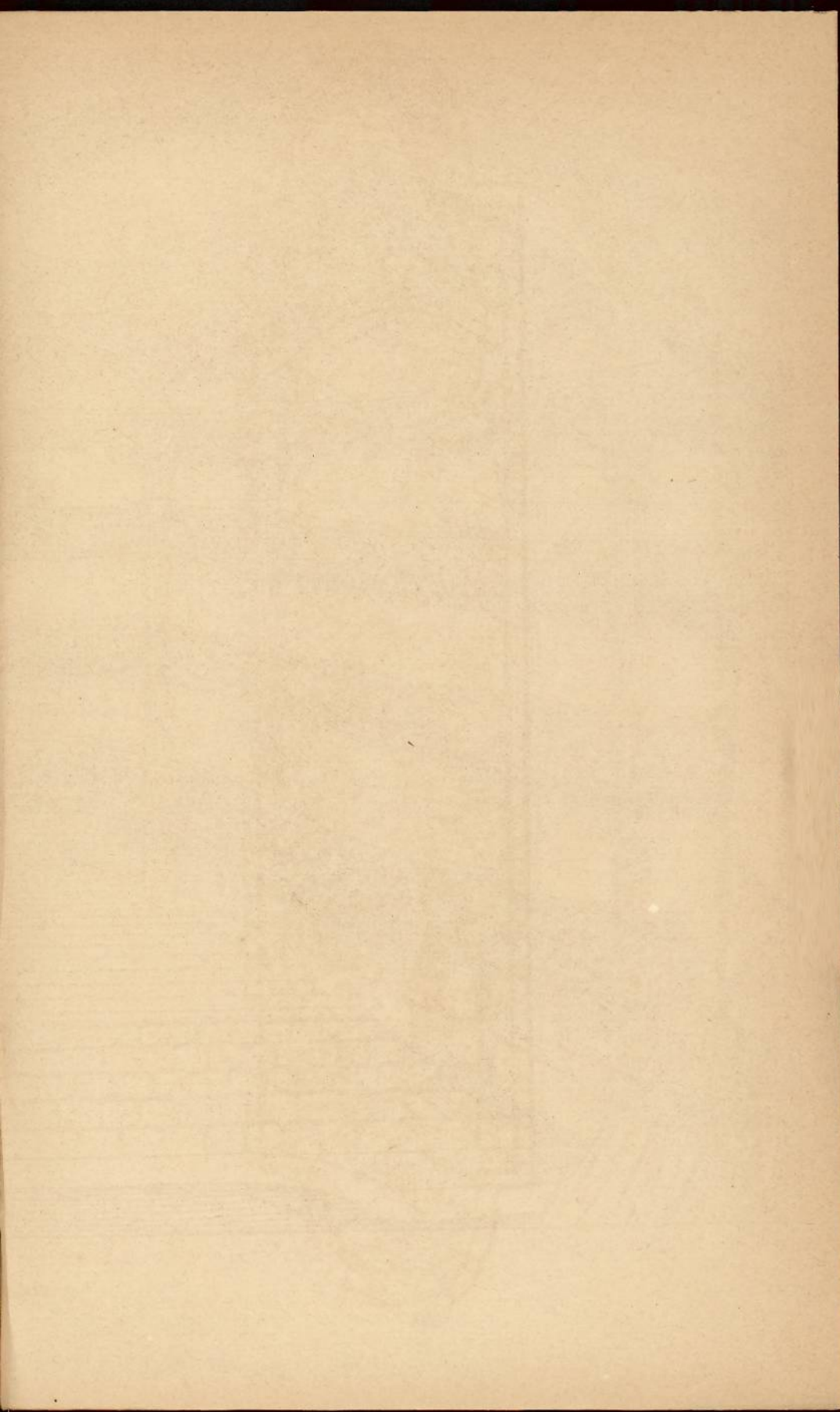
THE LIFE OF WILLIAM, SON OF THE KING OF DENMARK, BY JOHN H. B. H. H. H.

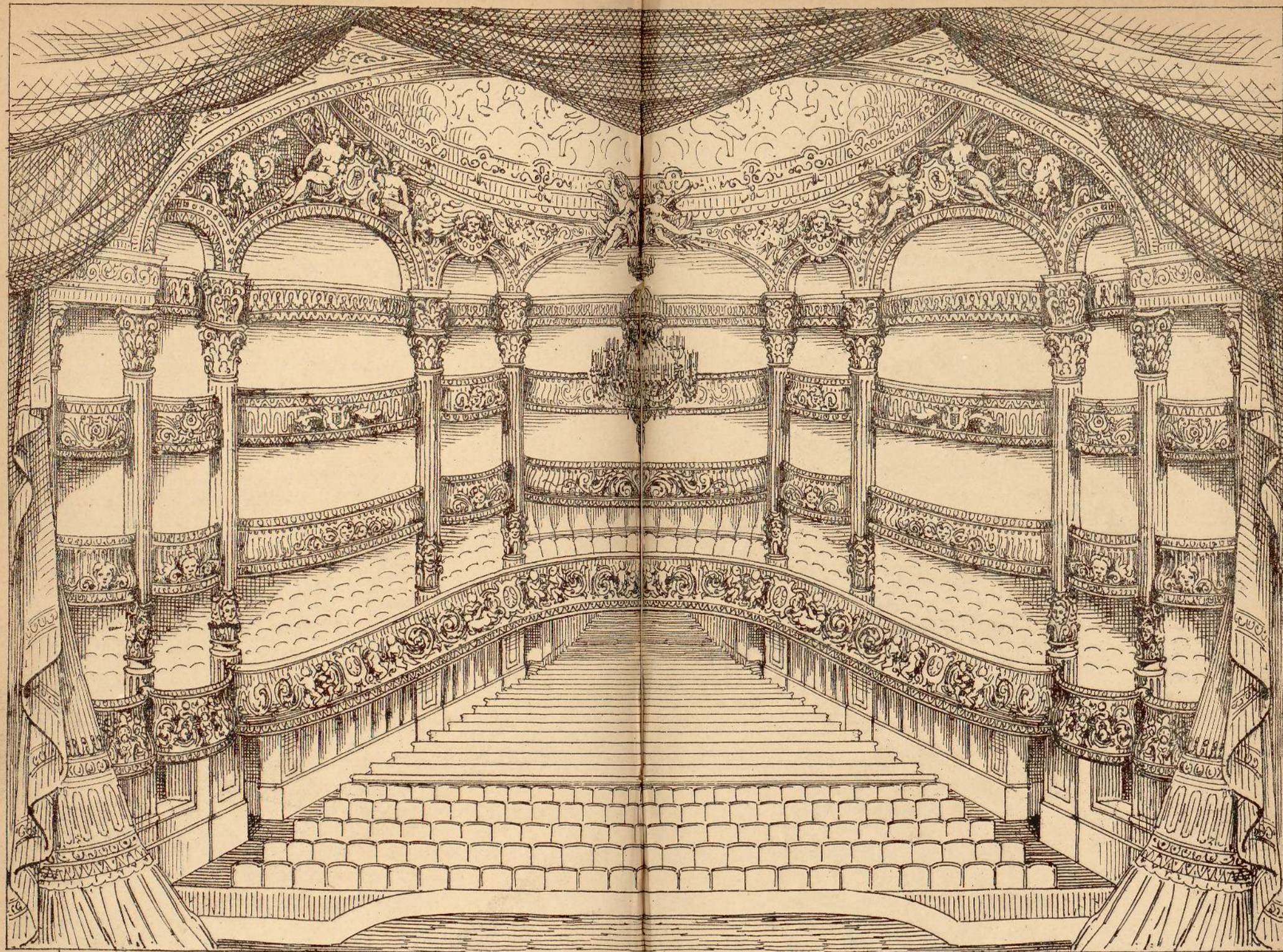




Bas-relief de l'Arceau, composé par M. DIEULAFROY. — Sculpté par M. MAURETTE.







Lith. Cassan, Toulouse.

Vue générale de la Salle.



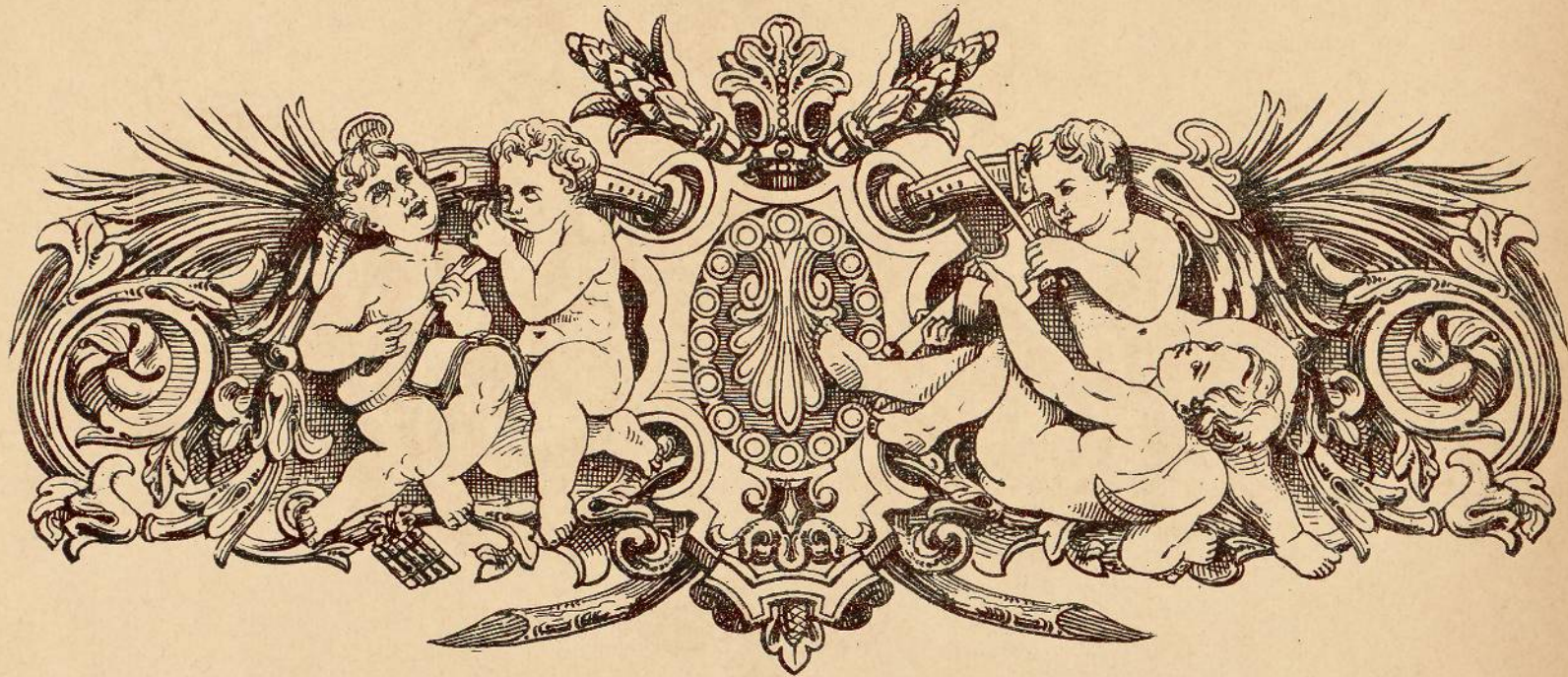




Groupe du Balcon des premières Galeries, par M. PONSIN-ANDARAHY.

Les deux figures de la page 100 sont de la même main que les autres.





Groupe du Balcon des premières Galeries, par M. MAURETTE.



